de l'Association internationale de développement atteignant près de 12 milliards \$. Le Canada croit que la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales offre l'occasion d'intégrer davantage les PMA dans le système commercial mondial.

Question 5: Allez-vous faire en sorte que tout conflit auquel votre pays pourrait être mêlé à l'avenir soit réglé par des moyens pacifiques s'inspirant de ceux qui sont prévus à l'article 33 de la Charte des Nations Unies, et non par la force ou la menace de recourir à celle-ci?

Réponse: Le Canada souscrit pleinement à la Charte des Nations Unies et au rôle joué par le Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la stabilité internationales, le règlement pacifique des conflits étant l'un des fondements de sa politique en matière de sécurité. Le Canada a été l'un des premiers à lancer l'idée de forces de maintien de la paix, plus de 70 000 Canadiens ayant participé jusqu'à maintenant aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. En cas de conflit ou de différend avec d'autres pays, le Canada s'efforcera de trouver une solution pacifique et ne recourra à la force ou ne menacera de le faire que si la défense de ses intérêts vitaux ou le respect de ses engagements en faveur de la défense de ses alliés l'exige.